

Métropoles alpines résilientes

Regards croisés intercommunaux sur la gestion de crise
liée aux inondations à cinétique rapide

Mardi 5 décembre 2023

Mise en œuvre du Plan InterCommunal de Sauvegarde PICS

Ladislav POLSKI

Vice-président métropole Nice Côte d'Azur, en charge des risques majeurs

Maire de La Trinité

Yannick DORGIGNE

MNCA, chef service Risques Majeurs

Organisation



Avec le soutien de

Interreg



Alpine Space

ADAPTNOW

Dans le cadre de la démarche
TAGIRN



VILLE DE NICE

AGENCE DE SECURITE
SANITAIRE - ENVIRONNEMENTALE - GESTION DES RISQUES

Evolution de la gestion des risques majeurs

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

- **Loi « Matras » du 25/11/21** vise à développer les Plans Intercommunaux de Sauvegarde (PICS) :
 - Mobilisation et mutualisation des capacités intercommunales au profit des communes
 - Actions permettant le rétablissement des intérêts et compétences communautaires
 - ***S'accorde avec le PCS sans s'y substituer***
- Décret no 2022-907 du 20 juin 2022 relatif au plan communal et intercommunal de sauvegarde et modifiant le code de la sécurité intérieure
- Décret no 2022-1532 du 8 décembre 2022 relatif aux modalités d'organisation des exercices des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde sont venus compléter la législation
- Notification de l'obligation de réaliser un PICS par courrier du préfet en date du 8 août 2022



Grands objectifs de la loi Matras

- **Un nouvel échelon d'expertise et d'appui dans la planification et la préparation à la gestion des situations de crise => les EPCI**
 - ✓ Rédaction d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) dès qu'une commune est soumise à plan communal de sauvegarde (PCS) avec notification du Préfet
 - ✓ Articulation des PCS, PICS et plan ORSEC
 - ✓ Organisation de l'appui à la mise en place, à l'évaluation régulière et aux éventuelles révisions des PCS
 - ✓ Réalisation d'un exercice associant les communes et les services concourant à la Sécurité Civile au moins tous les 5 ans
- **Un rôle d'accompagnement et de coordination dans la gestion des situations de crise auprès des communes**
 - ✓ Mise en place de la solidarité et la réponse intercommunales au profit de toutes les communes membres face aux situations de crise
 - ✓ Organisation, au minimum :
 - Mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes
 - Mutualisation des capacités communales
 - Continuité et le rétablissement des compétences ou intérêts communautaires
- **Un délai de mise en œuvre : 5 ans après la publication de la loi, soit 26 novembre 2026**

Conseil Métropolitain MNCA

Rend compte

Comité de Pilotage (CoPil)

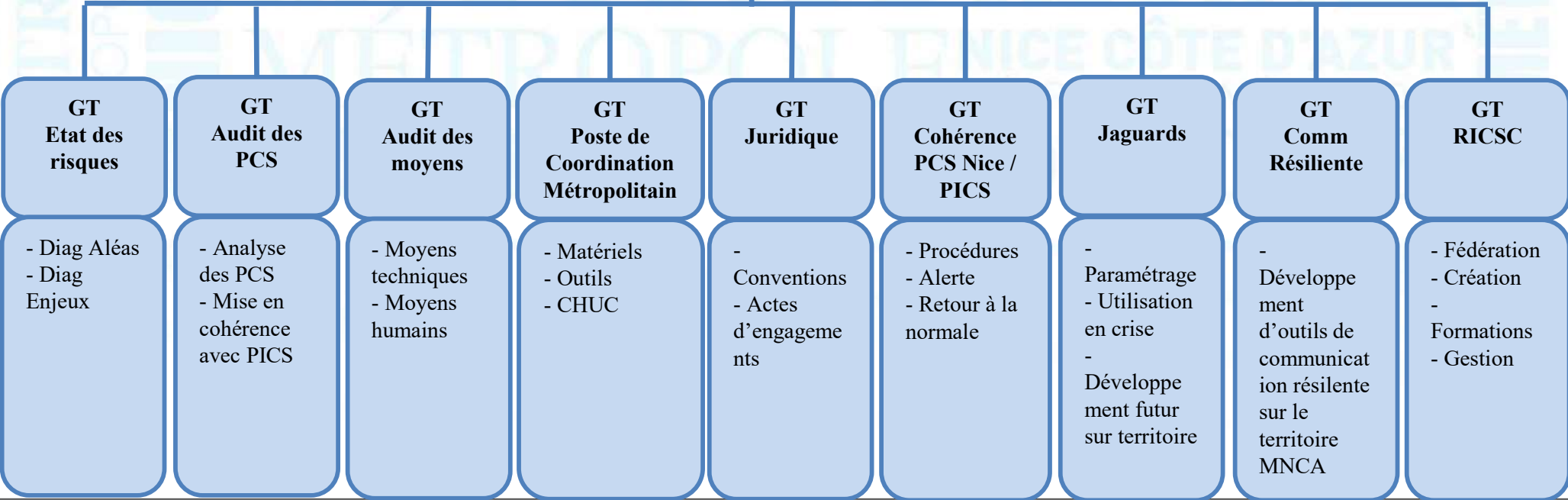
Rend compte

Conseil des Maires

- Elus NCA en charge des risques
- Maires désignés par C des Maires
- DGS NCA
- DGST NCA
- DGA référente NCA

- Référents réseau RM NCA
- ASSEGR
- DPGRM
- Dir Exploitation Support Territoires
- Régies (REA, RLA)

Comité Technique (CoTech)





		2023											2024											2025								
		Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	
1	Validation hiérarchique équipe projet																															
2	Délibération Conseil Métropolitain lancement élaboration PICS																															
3	Organization Points feuille de route à DGASSP				P0		P1																									
	Mise en place du Copil								CoPil1				CoPil2					P4			CoPil3				P5	CoP	CoPil4			P6		CoPil5
3	Mise en place des CoTech								CTech1			CoTech2									CoTech3				CoTech4						CoTech5	
	Mise en place des Groupes de Travail (GT)																															
4	Etat de lieux de risques à l'échelle MNCA								Validation																							
	Rencontres avec communes (DDTM...) Diagnostic des risques Diagnostic des enjeux																															
5	Audit des PCS communaux												Validation																			
	Rencontres avec communes Rencontres avec les partenaires (SIDPC...) Mise en cohérence Synthèse																															
6	Audit des moyens																															
	Audit des moyens communaux Audit des moyens MNCA Synthèse																					Validation										
7	Cohérence PICS / PCS Nice																															
	Délibération Conseil Municipal PCS révisé																															
8	Rédaction du PICS																															
	Poste de Coordination Métropolitain (PCM)																															
9	Diagnostic																															
	Evolution des outils Evolution CHUC Animation																															
10	AMO juridique																															
	Mise au point des conventions entre les communes MNCA et MNCA Validations par MNCA et les C Municipaux																															
11	Test solutions																															
	Marché Déploiement																															
12	Jaguards																															
	PC Sécurité								En test	Opérationnel																						
12	ACS								En test	Opérationnel																						
	Gestion de crise PCS Nice								En test	Opérationnel																						
12	Gestion de crise PICS									En test											Opérationnel											
	RISC																															
13	RISC																															
14	Validation du PICS en Conseil Communautaire et en conseils Municipaux																															

MÉTROPOLE

MÉTROPOLE

En période de crise : mis en place dès 2015 lors des intempéries de l'ouest du département

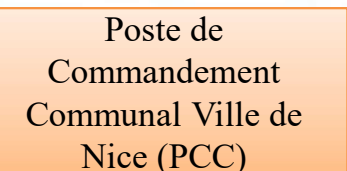
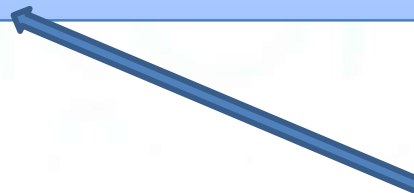


+1 agent MNCA au COD



Assistance MNCA

- Coordination des moyens transférés
- Appui des communes
- Solidarité intercommunale
- Conseil, expertise, assistance



Un exemple de projet transversal : exercices de communication résiliente



PM



**Innovation
Numérique**

**Systèmes
d'Information**



Risques

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Ladislav POLSKI

Vice-président métropole Nice Côte d'Azur, en charge des risques majeurs

Maire de La Trinité

Yannick DORGIGNE

MNCA, chef service Risques Majeurs

Organisation



Avec le soutien de

Interreg



Co-funded by
the European Union

Alpine Space

ADAPTNOW

Dans le cadre de la démarche
TAGIRN